

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

N° 513 du 24 Novembre 2017

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

14^{ème} Foire de Lomé /Interview de Kuéku-Banka Johnson:



"Tout est prêt pour que la fête entre exposants et visiteurs commence" **P.5**

Togo/Sortie de crise :

Les voies du dialogue sont balisées

P.3



Paris

Mercredi 22 novembre 2017

Paris

Mercredi 22 novembre 2017

Le Togo était au menu des échanges entre Emmanuel Macron (dt) et Alpha Condé (g)

Délégation de l'opposition reçue par Condé à Paris :

La présence d'Adjamagbo aux côtés de Fabre et Tikpi fait grincer les dents **P.4**
dans certains états-majors



ECONOMIE :

Les Commissionnaires agréés en Douanes partent en guerre contre les pratiques frauduleuses **P.6**



Manifestations politiques et violences à Sokodé :

Les Chefs cantons prennent leurs responsabilités **P.4**



Les garants des us et coutumes appelant à la non-violence

Lutte contre le trafic de drogue et les organisations criminelles :

Les administrations douanières renforcent leurs capacités **P.5**



La table d'honneur

JUSTICE / Lutte contre le trafic d'animaux protégés :

Deux trafiquants de peaux de pythons royaux condamnés à 24 mois de prison dont 14 avec sursis

La Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a condamné, mercredi 15 novembre 2017, ADAMOU Mohamed et KOLEGAIN Ablam à 24 mois de prison dont 14 avec sursis, et à payer une amende d'un million de FCFA chacun pour commerce illégal de peaux de pythons royaux, espèce protégée. A titre de dommages et intérêts, ils ont été aussi condamnés chacun à payer une somme de 2 (deux) millions de FCFA, à la partie civile qui est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).

Ce type d'action juridique cadre parfaitement avec la vision de collaboration entre le MERF et le réseau EAGLE-Togo qui s'active dans l'application des lois fauniques dans de nombreux Etats africains.

ADAMOU Mohamed et KOLEGAIN Ablam, deux trafiquants de nationalité togolaise

ont été arrêtés en flagrant délit, le 19 avril 2017 à l'Hôtel Excellence sis au quartier Tokoin-Trésor à Lomé, par les éléments de l'Office Central de Répression contre le Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB), alors qu'ils s'apprêtaient à livrer à un individu sans d'autres préci-



Une peau de python royal

sions d'identité, 782 peaux fraîches de pythons royaux d'un poids total de deux cent dix-neuf virgule trente-six (219,36) kilogrammes.

Une perquisition effectuée à leurs domiciles par les agents de l'OCRTIDB a permis de saisir chez le sieur ADAMOU Mohamed, une peau fraîche

de python de séba.

Les présumés reconnus coupables des faits, appartiennent à des réseaux de dealers avérés dans ce commerce illégal d'espèces protégées. La détention, la circulation et la vente des espèces protégées sont interdites par l'article 62 alinéas 1 et 2 de la Loi sur l'environnement : "Les espèces animales et végétales endémiques, rares ou menacées d'extinction ainsi que leurs milieux naturels font l'objet d'une protection renforcée. L'exploitation, la commercialisation et l'exportation de ces espèces animales et végétales protégées sont réglementées".

Les peines encourues pour cette infraction sont fixées par l'article 761 du nouveau code pénal : "La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un (1) à cinq (5) ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million (1000.000) à cinquante (50) millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code".

Le trafic des espèces fauniques contribue énormément à l'extinction de nombreuses espèces animales mais va bien au-delà de la destruction de la biodiversité. Ses conséquences touchent également la paix, la sécurité ainsi que l'intégrité des Etats et les conditions de vie des populations dans tous les pays de l'Afrique.

C'est la quatrième activité illégale, selon le CITES, la plus importante au monde après le trafic des stupéfiants, la contrefaçon et le trafic d'êtres humains. Par ailleurs, les espèces sauvages font partie intégrante des préoccupations des hommes et jouent un rôle crucial dans le processus écologique et biologique essentiel à la vie. Elles jouent également un rôle de premier plan dans le domaine scientifique, notamment dans la mise au point des produits pharmaceutiques, et contribuent à faire prospérer l'économie d'une Nation.

TOGO CELLULAIRE



Comment
retrouver
mes
contacts ?



LA SOLUTION

EN CAS DE VOL OU PERTE
DE VOTRE MOBILE



Le nouveau service qui vous permet de sauvegarder votre répertoire SIM



LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

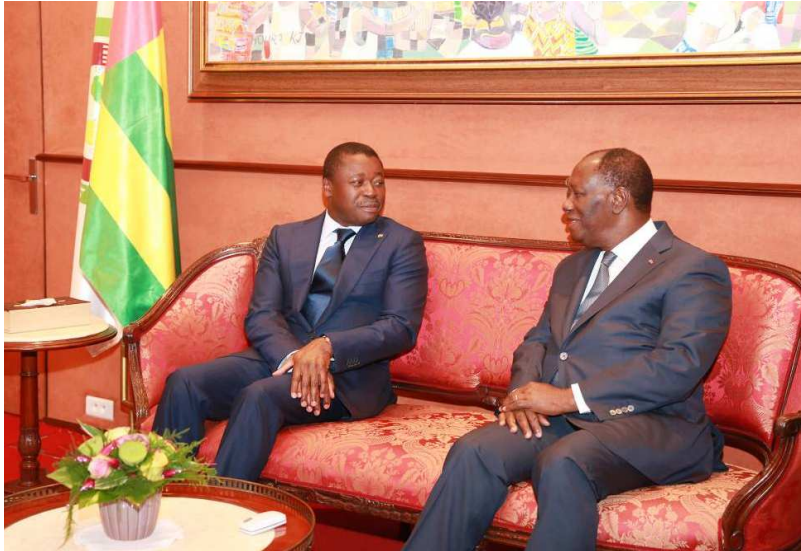
Togo/Sortie de crise :

Les voies du dialogue sont balisées

Les guerres les plus atroces qu'a connus le monde ont fini leurs ardeurs autour des tables de discussions. La crise togolaise qui semblait n'intéresser personne vient d'avoir des oreilles attentives et des bonnes volontés qui vont faciliter et favoriser la décrispation de la situation autour d'une table de discussion dont les premières bases sont en train d'être jetées.

Après l'annonce sans date indicative de l'ouverture d'un dialogue inter togolais par le gouvernement togolais, le Président Gghanéen a dépêché dans la capitale togolaise son Ministre de la Sécurité pour essayer d'approcher les différents points de vu. La volonté affichée par l'ensemble des acteurs opposition et majorité entendue, de faire bouger les lignes, le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a discuté de la crise qui secoue son pays avec Alassane Ouattara.

La conférence de presse des deux hommes qui a suivi la visite était explicite en ce qui concerne la vision et les approches de sortie de crise de Faure Gnassingbé, celui a qui les togolais font le procès de se murer dans un silence sépulcral depuis le déclenchement e la



Faure Gnassingbé échangeant avec Alassane Ouattara à Abidjan

crise.

A Abidjan, le numéro 1 togolais a clairement annoncé que, "Quelle que soit la situation, quelles que soient les évolutions, cela doit se terminer par le dialogue et ce dialogue est en cours de préparation. Pour dialoguer il faut être deux, ma seule voix ne suffit pas. Les tractations sont en cours. Je pense que d'ici à quelques semaines ce dialogue pourra s'ouvrir". Il avait pour la circonstance déclaré que dans les semaines qui allaient suivre, le dialogue devrait s'ouvrir.

Mais avant que le dialogue proprement dit ne démarre, il y a des détails sur lesquels un minimum doit être accordé. C'est notamment les préalables

de l'opposition.

Dans ce cadre, Alpha Condé, Président en exercice de la conférence des Président de l'Union Africaine a eu des échanges avec l'opposition togolaise à Paris. Représentée par le Chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre, la coordinatrice de CAP 2015 Brigitte Adjagmagbo et le leader du PNP, l'opposition a réitéré les exigences qu'elles trouvent importante dans la poursuite de la recherche de solutions pour juguler la crise. Entre autres revendications, l'opposition met sur a table, une batterie de préliminaires la libération des militants et sympathisants arrêtés et détenus dans le cadre des manifestations, ceux qui le sont



Alpha Condé, Pdt de l'UA, reçu par..

Emmanuel Macron

dans le cadre des incendies des marchés de Lomé et de Kara, la levée de l'Etat de siège dans les villes de Sokodé Bafilo et Mango.

Pour Jean-Pierre Fabre, " Ce sont des mesures qui visent à faire cesser des situations d'injustice, d'arbitraire. Et donc, les mesures d'apaisement n'ont pas de contreparties en ce qui nous concerne. Nous, nous allons toujours maintenir la pression des manifestations. "

Dans les soucis d'apaisement et de décrispation en vue de permettre aux discussions d'être franches et sincères, nous estimons que le gouvernement devrait élargir tous ceux qui sont incarcérés en ce moment.

Le Président en Exercice de l'Union africaine reçu par le Président Français, Emmanuel

Macron, au lendemain des échanges avec l'opposition togolaise a prévenu : Mon rôle est très simple : c'est de créer un climat apaisé, car nous n'avons pas à dire au Togo ce qu'il doit faire. C'est un Etat souverain. Le Togo est capable de décider de son destin. Nous notre rôle, c'est de faciliter le dialogue.

Au regard des préalables introduits par l'opposition, nous espérons bien que le gouvernement qui aussi a à cœur l'apaisement du climat politique devrait rapidement libérer les personnes détenues en vue de permettre au dialogue tant attendu non seulement de prendre corps mais d'aller jusqu'au bout avec des conclusions qui rassurent les uns et les autres.

TETEREOU

Délégation de l'opposition reçue par Condé à Paris :

La présence d'Adjagmagbo aux côtés de Fabre et Tikpi fait grincer les dents dans certains états-majors

La crédibilité d'un parti politique se jauge à l'aune des élections ou à travers le nombre de militants que ce parti draine. Dans les considérations sur l'échiquier politique, l'instrument de mesure est aussi la popularité dans les urnes mais parfois dans les rues. Mais au Togo, une place de choix est en train d'être offerte à un Chef de Parti qui ne pèse pas plus lourd que le poids d'une plume, ce qui naturellement suscite des remous au sein de certains états- majors de partis politiques.

Présidente de CAP 2015, Secrétaire Général de la Convention Démocratique des peuples africains, Brigitte Kafui Adjagmagbo Johnson est cette personnalité qu'on ne



Alpha Condé



Jean-Pierre Fabre



Adjagmagbo-Johnson



Tikpi Atchadam

présente plus aux togolais.

Hissée à la tête de la CDPA après une débâcle électorale de son fondateur Léopold Gnininvi en 2003, Dame Adjagmagbo s'essayera elle-même à une élection Présidentielle en 2010 sans grand succès. Laminée avec

un maigre score identifiable par le microscope, candidate plus tard à une élection législative dans les plateaux qu'elle était incapable de gagner, sur toute la ligne, la pensionnaire de GF2D se retrouve au-devant de CAP 2015 pour servir d'administratrice aux

activités de certains partis politiques dont l'ANC. Incapable de se faire accepter et de mobiliser ni dans son Ogo Natale moins encore à Lomé, la Présidente de CAP 2015 se cache derrière la popularité de l'ANC et des autres partis membres de

CAP 2015 pour se faire importante. Après les violences qui ont émaillées les manifestations du PNP le 19 Août et l'appel de Tikpi pour une unicité d'action des leaders de l'opposition, une coalition de 14 partis se crée, cette fois-ci avec le groupe des 6

Suite à la page 4

Manifestations politiques et violences à Sokodé : Les Chefs cantons prennent leurs responsabilités

Dans l'histoire des luttes des peuples pour plus de liberté et d'indépendance, les localités ne sont jamais logées à la même enseigne. S'il est vrai qu'il y en a qui s'impliquent moins, il n'en demeure pas moins que d'autres localités consentent jusqu'au sacrifice suprême pour permettre à l'ensemble du pays d'obtenir de hautes luttes ce qui peut être bénéfique pour tout le monde.



Les garants des us et coutumes appelant à la non-violence et à l'acceptation de l'autre

Et parlant de sacrifice au plan national, les villes qui ont été éprouvées par les manifestations politiques de ces trois derniers mois sont Sokodé, Bafilo et Mango.

A Sokodé particulièrement, un lourd tribut a été payé par la population. Arrestations, bastonnades, tirs de grenades lacrymogènes, tirs à balles en caoutchouc et à balle réelles

avec leurs cortèges de blessés, de traumatisés et de tués.

En début du mois d'octobre, l'arrestation de l'imam Hassan Mollah a donné lieu à des destructions de biens publics et privées à Sokodé avec des tueries dans les rangs des militaires mais aussi au sein de la population civile. Pour ramener le calme et la quiétude, la ville

de Sokodé a été assiégée avec présence militaire dans tous les coins de la ville. Conséquence, la population s'est réfugiée dans la brousse ou dans les villages environnants. Vu que les velléités de représailles sont toujours perceptibles, les garants des us et coutume de cette Préfecture ont donc décidé de prendre

leur bâton de pèlerins pour apporter des messages d'apaisement et de non-violence dans tous les cantons de la ville de Sokodé.

Kpangalam, un des quartiers contestataire a été la première étape de la tournée démarrée hier jeudi. Le message véhiculé par les Chefs avec à leur tête le Chef canton de Kpangalam est

celui de la culture de la non-violence et de l'acceptation de l'autre malgré les différences car ce qui s'est passé à Sokodé n'est ni la fierté des autorités, ni des populations moins enco-

re des politiques. Nous souhaitons que ce message tombe dans des oreilles attentives.

La Rédaction

Délégation de l'opposition reçue par Condé à Paris :

La présence d'Adjamagbo aux côtés de Fabre et Tikpl fait grincer les dents dans certains états-majors

Suite de la page 3

composé entre autres des FDR de Apévon, ADDI de Aimé Guogué tous deux

députés à l'Assemblée Nationale, le CAR qu'on ne présente plus mais aussi et surtout le PNP qui est le fer de lance de la contestation, le parti qui est venu ravir la vedette aux autres en bousculant l'ordre établi pour se faire aduler par les Togolais.

Lorsqu'on scrute minutieusement cette présentation, on peut affirmer sans aucun risque d'être contredit que pour une désignation de leaders pour une quelconque rencontre pour le compte de l'opposition, Mme Adjamagbo ne pourra passer ni avant Me Apévon, ni avant ADDI.

Mais les militants de l'opposition ne comprennent pas par quelle alchimie on laisse de côté des partis importants au plan de leur représentativité, pour aller débaucher une CDPA sans militants ? Si l'on veut nous faire croire qu'elle est Présidente d'un regroupement, alors et Me Apévon, n'est-il pas Président de regroupement ?

Cette façon d'opérer fait déjà grincer des dents au sein de certains états-majors de partis de l'opposition qui mettent en garde contre un choix par affinité et par favoritisme pour aller au dialogue. Le Chef de file de l'opposition doit pouvoir prendre de la hauteur et permettre aux ayants droit d'être à la table de discussion à l'heure du dialogue.

Kpéafia Biva

Pour une meilleure communication:

Unir lance sa plate-forme digitale www.unionpourlarepublique.com

Après son congrès statutaire tenu les 28 et 29 octobre 2107 à Tsévié, le parti Union pour le République (UNIR), poursuit son projet d'organisation au sein du parti. Les membres du bureau, les militants et sympathisants se sont réunis le mardi 21 novembre dernier à Lomé pour le lancement d'une plate-forme digitale, qui se veut un espace d'échange et de discussion autour des idéaux de paix.



La table d'honneur au lancement

L'objectif est de permettre aux utilisateurs du web d'être informés en temps réel sur les

activités et les grands événements du parti.

Des rubriques, notamment des forums de discussion,

l'Agenda, les Appels aux dons, l'activité des médias sociaux avec partage de photos de vidéos, sont inscri-

tes.

Cette plate-forme est accessible sur les PC, tablettes ainsi que les téléphones portables. Les informations traitées sont d'ordre public. La connexion à la plate-forme se fait de façon sécurisée à l'aide d'un identifiant et un mot de passe.

Notons que la cérémonie de lancement a connu la présence des membres du bureau du parti, entre autres messieurs Afoh Atcha-Dédji et Atcholé Aklesso, et madame Bouraima Mémounatou.

F.M

13ème journée nationale des communes :

Vers la localisation des Objectifs de Développement Durables des Communes

L'Union des Communes du Togo (UCT) a célébré la 13ème édition de la Journée nationale des communes les 21 et 22 Novembre 2017 à Lomé. Cette journée a été marquée par des échanges et de partages d'expériences autour du thème : " Appropriation locale des ODD pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 : enjeux, stratégies, outils et méthodes ". Il a été question au cours de cette manifestation d'échanger sur les mécanismes à mettre en place pour apporter des solutions adéquates aux populations, et l'avenir des collectivités locale en vu de promouvoir le développement local urbain et éradiquer la pauvreté.

L'objectif principal de cette journée vise à contribuer à la localisation des ODD, en vue de faciliter la mise en œuvre de l'agenda 2030 dans le cadre du Plan National de Développement (PND) en cours d'élaboration au

Togo.

D'avis des premiers responsables, les communes Togolaises à travers l'UCT, veulent montrer leur capacité à évoluer et à innover face aux enjeux du développement durable. C'est pour cela

qu'il est important de comprendre que l'agenda 2030 se réfère directement aux villes et aux territoires à travers son objectif qui invite à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous et de

façon durable.

Cette journée a été meublée par des ateliers et panels autour des thématiques divers : " Enjeux et défis de la localisation des ODD dans les collectivités territoriales " ; " état des lieux et stratégie de développement pour l'atteinte des ODD au Togo " ; " Rôle et responsabilité des autorités togolaises dans le processus de mise en œuvre des ODD ".

Durant deux (2) jours, les participants sont outillés sur les défis

Suite à la page 7

Interview de Kuéku-Banka Johnson, DG du CETEF :

" Tout Est Prêt Pour Que La Fête Entre Exposants Et Visiteurs Commence "

A partir du 24 Novembre prochain, la capitale de la République togolaise sera le point de ralliement de milliers d'opérateurs économiques venus du monde entier. Pour cette édition de la foire internationale de Lomé, Kuéku-Banka Johnson, Directeur du Centre des foires et expositions de Lomé annonce les bonnes nouvelles.

Dites-nous, en quoi consiste la foire internationale de Lomé ?

La Foire internationale de Lomé, c'est une manifestation de promotion commerciale qui se tient dans la capitale togolaise tous les ans, notamment de la fin du mois de Novembre au début du mois de Décembre.

Elle est destinée à tous les opérateurs économiques qui saisissent cette opportunité pour faire la promotion de leurs entreprises et de leurs produits. Certains viennent aussi pour vendre. C'est l'une des activités de promotion commerciale les plus importantes de la sous-région.

Qui sont les exposants attendus à cette foire ?

L'édition de cette année se tient du 24 Novembre au 11



Kuéku-Banka Johnson, Directeur du CETEF

Décembre. Nous attendons comme d'habitude des opérateurs économiques qui viennent de tous les coins du monde.

En dehors des pays de la sous-région, nous avons des opérateurs qui viennent de l'Afrique du Nord notamment l'Egypte qui a pris la plus grande surface pour une vingtaine d'opérateurs. Nous aurons aussi des opérateurs venus d'Italie, du Pakistan, de l'Inde, de l'Iran.

Vous avez certainement donné un aspect particulier à cette édition. Parlez-nous-en.

La plus grande particularité de cette édition, c'est le thème. Depuis quelques années, nous

choisissons un thème pour la foire internationale de Lomé. Cette année, nous allons parler du numérique. A travers ce thème qui est " le numérique au service des affaires ", nous voulons donner la chance aux opérateurs économiques d'avoir des informations sur ce secteur, qui n'est pas encore dynamique mais qui peut aider à booster leurs chiffres d'affaires. Aujourd'hui, une entreprise sans le numérique, c'est comme si elle n'existe pas. C'est un facteur de production essentiel qui permet d'avoir une forte productivité.

Nous voulons donc susciter un dynamisme dans ce secteur. Et pour nous donner le bon

exemple, nous-mêmes nous ferons de sorte qu'en entrant dans la foire, on puisse déjà découvrir les facilités qu'offre le numérique. Avec des partenaires, nous ferons en sorte que le paiement de l'accès au site se fasse grâce au numérique à travers les transferts d'argent. Nous aurons aussi un espace dédié qui comptera une quarantaine d'exposants surtout des jeunes du secteur qui montreront ce qu'ils font en matière de développement des applications. Enfin, il y aura aussi des panels qui présenteront les différents aspects du numérique, comment une entreprise peut en profiter. Nous voulons qu'à l'issue de cette foire, le numérique puisse entrer dans les habitudes.

Comme principales activités de la foire, nous aurons les journées Entreprise. Les entreprises auront des tranches horaires pour faire des démonstrations, des animations, des conférences pour mieux présenter leurs produits. Il y aura aussi des rencontres d'affaires qui permettent à deux entreprises, un offreur et un demandeur de services, de se rencontrer pour la première fois et de nouer des relations d'affaires. Nous n'allons pas

oublier les aspects culturels avec les concerts. Même pour les enfants, nous avons des espaces. Nous aurons une bibliothèque pour les enfants et même une bibliothèque numérique pour enfants. Nous voulons que ce soit un moment agréable aussi bien pour les exposants que pour les visiteurs.

Peut-on dire que tout se passera bien malgré la situation sociopolitique ?

D'une manière générale, les préparatifs sont en bonne voie. Nous pensons que tout est prêt pour la fête entre exposants et visiteurs commence. Nous essayons de beaucoup communiquer surtout au niveau des visiteurs car en ce qui concerne les exposants, nous pouvons nous réjouir de l'effectif des inscrits, malgré la situation sociopolitique actuelle.

D'ailleurs, on sent un certain dénouement au niveau de la situation politique et si cela continue, nous nous en réjouissons.

De notre côté, nous prenons toutes les dispositions au plan sécuritaire pour rassurer tous les participants à la foire.

Source : www.autogo.tg

Lutte contre le trafic de drogue et les organisations criminelles :

Les administrations douanières renforcent leurs capacités

De nos jours, le trafic des produits stupéfiants, de la drogue et de ses produits dérivés constitue un danger qui pèse sur l'économie des Etats. Les frontières terrestres, maritimes et aériennes de certains pays sont devenues des passoirs pour ces trafics jugés illégaux. Pour sécuriser ces différents secteurs, l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) en collaboration avec l'Office Togolais des Recettes (OTR) organise depuis le lundi 20 novembre dernier et ce jusqu'à ce jour, un atelier régional à l'attention des agents des douanes des pays africains, des Caraïbes et du Proche-Orient, dénommé " Opération COCAIR VI ". Le thème choisi est : " la reconnaissance des produits stupéfiants, l'initiation à l'analyse de risque et au ciblage ainsi que l'utilisation du CENcomm et de l'I-24/7 ".



La table d'honneur

L'objectif de cette session de formation est de renforcer les capacités des agents des douanes venus de divers administrations, aux pratiques et techniques, afin d'intercepter les expéditions de cocaïne et autres drogues, à détecter les passagers à risque élevé, identifier

les organisations criminelles impliquées dans les trafics, et recueillir des informations.

Raymond Sylvain, chargé du programme de lutte contre le trafic de drogue et des produits stupéfiants à l'OMD a, à l'ouverture de l'atelier souligné la nécessité d'inscrire de nos jours

les bonnes pratiques dans le long terme. Il est question selon lui, de permettre aux administrations douanières d'être plus performants afin de mieux contrôler les flux commerciaux et faciliter leur sécurisation. Il a rappelé les enjeux de l'OMD, entre autres la communication opérationnelle, l'interconnexion entre les administrations douanières de différents pays, afin de prendre de vitesse les trafics illicites.

" (...) Il est évident et crucial pour les douanes, la police ainsi que toutes les autres institutions intervenants dans la surveillance et la sécurisation de nos frontières maritimes, terrestres et aériennes de renforcer leur capacité en matière de reconnaissance des produits stupéfiants, leur ciblage et en matière d'analyse de risque. Il s'agit,

entre autres de renforcer non seulement la coopération entre elles, mais aussi leurs moyens de lutte pour améliorer leur capacité à déceler les envois à hauts risques, à travers des systèmes de communication efficaces et sécurisés ", a renchérit Adoyi Essowavana Commissaire des Impôts, représentant le Commissaire Général de l'OTR, à l'ouverture des travaux.

Financée par l'Union Européenne dans le cadre du projet Aircop et de son vaste programme "route de la cocaïne", et initié par l'OMD et en étroite collaboration avec l'ONUDC et Interpol, l'opération COCAIR VI regroupera cette année, 35 pays en d'Afrique noire, du Maghreb, des Caraïbes et du Proche Orient, pour un total de 39 aéroports.

F.M

ECONOMIE :

Les Commissionnaires agréés en Douanes partent en guerre contre les pratiques frauduleuses

Les opérations de transit au niveau de la douane sont des exercices qui suivent un processus bien défini et assez délicat. Dans le souci de faciliter les contrôles au niveau douanier, augmenter les recettes fiscales, et conclure les opérations de transit par la sortie des véhicules l'Union professionnelle des Agréés en Douanes du Togo (UPRAD-Togo) a procédé le lundi 20 novembre dernier au lancement dans les locaux d'YCIA-PORT du projet de suivi de convoyage des véhicules à nu.



De nos jours, lorsqu'on se rend aux postes frontaliers, l'on est confronté à une réalité. Le marché des opérations douanières est animé par deux catégories de professionnels. D'un côté les Commissionnaires agréés en Douanes, et de l'autre les transitaires ambulants, qui ne sont en fait que des personnes qui jouissent du titre de com-

missionnaires en Douanes agréés. Lorsque la levée d'une déclaration se fait dans le respect des règles, le commissionnaire a la responsabilité de la marchandise et de son suivi jusqu'à terme. Les fraudes constatées dans les activités ont, à un moment donné rendu inefficace le convoyage des véhicules sous la supervision de l'UPRAD-TOGO. D'où l'avènement de

Ayant pris conscience que leur intérêt est menacé et leurs pratiques démantelées, les commissionnaires non agréés expriment leur mécontentement dans l'arrivée de ce nouveau système de tracking de véhicules.

En quoi consiste MERIS.UP TOGO ?

MERIS est un système de tracking de véhicule qui a pour objectif de réduire les irrégularités liées aux véhicules en transit vers les pays de l'hinterland et aussi d'identifier les responsables de ces irrégularités. Le système est basé sur une technologie de contrôle par micro puce UHF RFID couplée à un code-barres (code QR)

Les véhicules en transit ayant tous, selon leur pays de destination, un itinéraire bien défini par la Douane, des points de contrôles ont donc été créés sur chaque itinéraire jusqu'aux différents points de sortie. Le non-respect de ces itinéraires est de ce fait considéré comme une irrégularité douanière ou un acte frauduleux.

LES AVANTAGES DE MERIS

Ce projet validé par les Commissionnaires agréés en Douanes va faciliter les contrôles à la douane, augmenter les recettes douanières. Aujourd'hui, avec l'effectivité de l'Office Togolais des Recettes (OTR), les recettes fiscales vont augmenter.

respect des itinéraires légaux en matière de transit.

DU FONCTIONNEMENT DE MERIS

Le système de tracking de véhicule MERIS se déroule en quatre (4) étapes.

Etape 1 : Pour bénéficier des services du système MERIS, vous devez payer une quittance de 10.000 FCFA à la banque au moment du paiement du DFU.

Etape 2 : Rendez-vous ensuite au Parc au Bureau de MERIS Togo munis d'une copie de bordereau de versement de la banque et d'une copie de la fiche de déclaration T1 pour vous faire enregistrer.

Etape 3 : Après l'enregistrement, un agent de MERIS apposera un code barre (Code QR) et une étiquette radio (puce RFID) sur le pare-brise du véhicule dont la fiche de déclaration a été enregistrée et procédera au premier scan marquant le lancement du convoyage.

Etape 4 : Le véhicule est ensuite scanné aux divers points de contrôles (exemple Tsévié, Kara) et de sortie (Cinkasse, Sanvee Kondji, Tohun, Kodjoviakope etc) par les agents de MERIS Togo tout au long de votre itinéraire.

La Rédaction

Tout sur l'UPRAD-TOGO

Association professionnelle regroupant les Commissionnaires agréés en Douanes du Togo, UPRAD-TOGO existe depuis cinquante années et est membre actif du Conseil National du Patronat du Togo (CNP).

Entre autres objectifs, l'UPRAD-Togo défend les intérêts de ses membres, s'investit dans les formations et les renforcements de capacités de ses responsables et autres membres du personnel des Sociétés membres. L'UPRAD-TOGO dispose d'un bureau exécutif de onze (11) membres pour un mandat de trois (3) ans renouvelable. L'actuel Président de

missionnaire dans l'illégalité. Malheureusement, ces derniers sont au centre des activités et sont incontournables dans les opérations. Ce secteur vital de l'économie au Togo se voit ainsi confronté à des problèmes entre autres, l'inexactitude des déclarations au niveau des véhicules en transit. Le gain facile, la recherche d'opportunités de ces transitaires ambulants, créent des situations où les clients se retrouvent dans des contentieux avec l'administration douanière.

Le code douanier impose un certain nombre de conditions

T1, un instrument électronique qui validé à la sortie permet de prouver que la marchandise déclarée en transit est assurément hors du pays.

Les pratiques frauduleuses, ont donc amené l'UPRAD à partir en guerre contre les irrégularités notées, et à empêcher le transit des véhicules à partir des itinéraires légaux. Ces professionnels de la douane pour protéger le marché et combattre les fraudes initient le projet MERIS afin de maintenir les importateurs de véhicules au Port Autonome de Lomé.

FRAIS DE DECHARGE DE T1

LIGNES	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
CINKASSE	13.000 FCFA	10.000 FCFA
KETAO	15.000 FCFA	12.000 FCFA
KAMBOLE	13.500 FCFA	13.000 FCFA
AFOLE	13.500 FCFA	10.500 FCFA
TOHOUN	13.500 FCFA	13.500 FCFA
KPADAPE	18.000 FCFA	15.000 FCFA
NOEPE	18.000 FCFA	15.000 FCFA
KODJOVIAKOPE	25.000 FCFA	20.000 FCFA
SANVEE-CONDJI	25.000 FCFA	25.000 FCFA

13ème journée nationale des communes :

Vers la localisation des Objectifs de Développement Durables des Communes

Suite de la page 4

et les contraintes liés à la décentralisation à la gouvernance locale. Aussi, est-il question de mutualiser leur connaissance et expériences afin d'apporter plus de perfectionnement dans leurs activités.

Le ton a été donné par le Col. Yark Damehame, Ministre de la Sécurité et de la protection civile en lieu et place de son collègue M. Payadowa Boukpassi Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des collectivités locales. Etaient aussi présents, le contre-amiral Fogan Adégnon, Maire de la ville de Lomé et Président de l'UCT, Jean-Marie Tétart, Maire de Houdan (France), les honorables députés à l'Assemblée nationale, les responsables communaux, les présidents de délégations spéciales, les délégués spéciaux, les agents communaux, les représentants des associations des pouvoirs locaux du Bénin, du Burkina-Faso, du Mali, du Niger, et du Sénégal.

Prenant la parole au cours de cette 13ème édition, le Contre-amiral Fogan Adégnon a d'abord remercié les partenaires pour leurs divers appuis et félicité le gouvernement togolais pour ses efforts et convié les participants à plus de sérénité et d'abnégation afin de contribuer véritablement à des villes durables, saines et développées au Togo.

Dans son allocution en ouvrant la cérémonie, le Col. Yark a indiqué que les ODD sont primordia-



Photo de famille des participants

les à la mobilisation sociale pour créer une pression de groupe en faveur du développement local durable. Il a souligné que l'agenda post 2015 soulève la nécessité d'identifier les mécanismes, outils et politiques afin de placer les collectivités au centre des efforts de mise en œuvre des ODD.

Selon lui le thème retenu cette année est une opportunité pour les collectivités locales du Togo de répondre aux besoins des populations afin de concourir à mettre fin à la pauvreté et à garantir le respect de la dignité et des droits de l'homme.

Il a par ailleurs indiqué que le Togo est en évolution dans le processus de décentralisation, avec l'intégration des ODD dans les instruments de planification du développement, en témoigne le Plan National de Développement (PND) en cours de finalisation, les projets et programmes de gou-

vernance locale, de renforcement des capacités des acteurs et de soutien des initiatives communautaires orientées sur les ODD. Il a conclu, en relevant que la décentralisation est un processus pour libérer les initiatives locales en faveur des ODD et pour améliorer l'efficacité de l'action publique en prenant en compte les réalités des territoires.

Pour sa part Jean-Marie Tétart a souligné que l'atteinte des 17 objectifs de développement durable, ne peut être envisagée sans une implication des collectivités territoriales. Il a indiqué que les collectivités locales doivent être les artisans de la localisation des ODD qui ne peuvent reposer que sur l'élaboration au niveau local d'un diagnostic partagé de la situation d'un territoire au regard de ces objectifs.

Pour finir il a donné quelques pistes pouvant permettre aux communes togolaises d'être auto-

nomes : d'abord, s'assurer des ressources pérennes de type foncier pour développer le fonctionnement général des infrastructures et équipements qui ne peuvent avoir le caractère marchand. Ensuite, développer des infrastructures et équipements marchands dont la contrepartie payée par l'usager permettra au moins d'assurer la maintenance, le bon fonctionnement et la pérennité du service.

Il faut rappeler que la Journée Nationale des Communes est célébrée dans tous les pays de l'espace UEMOA depuis les années 90. Les manifestations de la cette journée ont eu lieu pour la première fois au Togo en 2005. Elle est organisée par l'UCT avec l'appui de l'ambassade de France à travers son Service de Coopération et d'Action Culturelle.

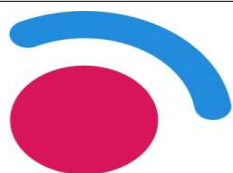
Kahf Djobo

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminals mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Togotelecom

COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#

2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE



14ème Foire Internationale de LOMÉ
24 Nov. - 11 Déc. 2017

Foire de toutes les opportunités

Thème : Le numérique au service des affaires

CETEF - LOMÉ
BP: 10056 LOMÉ - TOGO
TEL: (00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37
site web: www.cetef.tg / e-mail: ceteflome@cetef.tg



TOGOCEL
GROUPE TOGOTELECOM
SPONSOR OFFICIEL

MOOV
no limit

ASSUREUR OFFICIEL

B.B.

SAZOF

ASKY

CEET

Ecobank

CORIS BANK
La Banque d'Autrement

CANAL+

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédo, non loin de la gare routière
Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Kahf DJOBO

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie:
RAD GRAPHIC Sarl U.
Tirage :
2.500 exemplaires